DEPARTEMENT Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2019 Séance du 26 juin 2019

N°25

Objet: Plan Alimentaire Territorial – Demande de subvention – Modification du plan de financement

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-six du mois de juin à dix-huit heures quinze, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt du mois de juin 2019, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé: secrétaire de séance BONNET Brigitte

Etaient présents:

AILHAUD Régine, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNET Brigitte (du rapport n° 1 au n° 13, puis du rapport n° 25 au dernier rapport), BONNET Martine, BONZI Maryse, CAREL Serge, CASA Chantal, CAZERES Benoit, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DEORSOLA Jean Paul (jusqu'au rapport n° 16), ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier (jusqu'au rapport n° 30), MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 02), PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas (jusqu'au rapport n° 13), VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etalent suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques MAGAUD Marie José a donné pouvoir à MAYENC Christelle PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy

Etaient représentés:

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à BONNET Martine
BREMOND Danièle a donné pouvoir à COMBE Gérard
CHATARD Gilles a donné pouvoir à CAREL Serge
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VILLARON Bruno
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir a BERTRAND Philippe
FONTAINE Sonia a donné pouvoir a LEDEY Olivier
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Denis
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n°02)
REBOUL Childéric a donné pouvoir à CAZERES Benoit
URQUIZAR Danièle, a donné pouvoir à SUZOR Pierre
AYMES Bernard Sylvie a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
BRUN Patricia a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
MAZAL Ambroise, a donné pouvoir à ESMIOL Gérard

Etaient excusés:

ACCIAI Bruno
AUBERT Serge
AUZET Eric
AUZET Guy
BALIQUE François
BAUDOUI MAUREL Marie Anne
BLOT Michel
BOURJAC Jean Marie

DE VALCKENAERE Gilles
FLORES Sylvain
GRAVIERE Remy
LEJOSNE Patrick,
MUNOZ MALDONADO Julien
NICOLOSI Philip,
PAYAN Claude
PELESTOR Michel

ROCHAT Jacques, RONDEAU Daniel THONNATTE Lionel TONELLI Corinne

REÇU EN PREFECTURE

1e 28/86/2819

Application agreés Edigation com

Monsieur Patrick MARTELLINI, rapporteur, expose ce qui suit :

Par délibération n° du 13 février 2019, le conseil communautaire a acté le principe de réalisation d'un PAT et approuvé le plan de financement proposé ci-dessous.

TOTAL	106 250 €	TOTAL	106 250 €
Outils de communications	20 000 €	Autofinancement (20%)	21 250 €
Prestations externes Diagnostic & Proposition logistique et plan d'actions	40 250 €	DRAAF	35 000 €
Frais de structure (15% du montant total des frais salariaux)	6 000 €	Conseil régional PACA (AAP PAT)	50 000 €
Salaires et charges	40 000 €		
DEPENSES	TTC	RECETTES	TTC

Après discussions avec les partenaires financeurs, les modalités d'obtention des aides ont été précisées et ajustées. Il sera également nécessaire d'externaliser l'animation du projet ainsi que la réalisation du plan d'actions.

Le plan de financement du projet a ainsi été modifié :

Dépenses 2019	Montants TTC	Recettes 2019	TTC
Prestations de services : - Animation du PAT et	18 996 €	Subvention Région Sud	43 500 €
réalisation du plan d'actions	10330	Subvention DREAL	20 000 €
- Diagnostic agricole	26 520 €	Subvention DRAAF	25 000 €
- Diagnostic alimentaire		PAA	38 058 €
- Sourcing RHD	23 460 €		
- Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	21 800 €		
- communication	15 782 €		
	20 000 €		
TOTAL	126 558 €		126 558

Il vous est proposé:

- D'approuver la modification du plan de financement
- D'autoriser Madame la Présidente à engager les démarches nécessaires auprès des partenaires pour obtenir les subventions prévues.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION
Après délibération
A l'unanimité
Approuve les propositions présentées
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

REÇU EN PREFECTURE

1e 28/96/2019

Application agréés E-legalise com

99_DE-004-200067437-20190626-25_26062019

